

Africa CEO Forum et l'UM6P lancent LEAD, une initiative pour transformer la gouvernance publique en Afrique

Africa CEO Forum, en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, s'associe à trois partenaires – la Fondation Aig-Imoukhuede, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) et Afreximbank – pour lancer LEAD, une nouvelle initiative panafricaine visant à combler le déficit de gouvernance qui freine encore le potentiel économique de l'Afrique.



Let's Build the Future of African Public Leadership — Together.

MAIN PARTNER: **UM6P** University Mohammed VI Polytechnique

STRATEGIC PARTNERS: Aig-Imoukhuede Foundation, BADEA Arab Bank for Economic Development in Africa, AFREXIMBANK

Le consentement à l'impôt au Maroc: Entre légitimité et recomposition



«Storytellers»: nouvelle exposition au Musée national de la photographie

À Rabat, dix photographes marocains racontent le Maroc d'aujourd'hui à travers leurs objectifs. L'exposition «Storytellers», actuellement présentée au Musée national de la photographie, invite à un voyage visuel au cœur d'un pays en mutation, entre mémoire, territoires, imaginaires et réinvention.



Semaine de l'investissement pour les Marocains du monde, du 11 au 15 août

Le ministère de l'Investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques organise, du 11 au 15 août, une semaine dédiée aux Marocains du monde (MDM) dans les 12 Centres régionaux d'investissement (CRI) du Royaume.

أسبوع الاستثمار خاص بمغاربة العالم

من 11 إلى 15 أغسطس 2025

موعدنا بكل المراكز الجهوية للاستثمار للتعرف على الفرص الاستثمارية



Luminaire LED importés de Chine : l'enquête anti-dumping prolongée de six mois

L'enquête antidumping visant les importations chinoises de luminaires LED destinés à l'éclairage public est prolongée de six mois. Cette décision du ministère de l'Industrie s'explique par les nombreuses demandes de délai formulées par les parties prenantes, lesquelles nécessitent des vérifications complémentaires afin d'étayer la détermination finale. Lancée en août 2024 à la suite d'une requête de Luxlighting, unique fabricant national, l'enquête devra ainsi aller au-delà de l'échéance initialement prévue pour garantir l'exhaustivité de l'analyse et la solidité juridique des conclusions à venir.



Pétrole : L'Opep+ achève un cycle de hausse de production

Poursuivant leur stratégie de reconquête des parts de marché, Ryad, Moscou et six autres producteurs de pétrole de l'Opep+ ont, comme prévu par le marché, augmenté une nouvelle fois leurs quotas lors d'une réunion dimanche, bouclant un cycle entamé en avril.



ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

LOCATION GERANCE LIBRE PAR STE ELECTRO RACHDI YAMINA SARL A A.U

AU PROFIT DE STE

LE POISSON SARL

Suivant Acte Sous Seing Privé
Etablit Le 01/08/2025 , Monsieur
Les Contractants Ont

Etablit Une Location Gérance
Libre Comme Suit :

Les Contractants:

La Societe ELECTRO RACHDI
YAMINA SARL A Associe Unique
Représenter Par :

Monsieur : HASSANI ACHERAF
, Titulaire de son CIN FA 170594 :
demeurant au : N° 75 Rte Saidia

Hay El Massira Berkane :

Donne En Location Gerance Libre
A :

La Societe Le Poisson : Représenter Par :

* Monsieur Mr SAIDI ASSYED
AHMED , demeurant à :N° : 102
Rue Sultane Moulay Mhamed

Hay El Hassani Berkane , Titulaire
de son CIN FA 96806 .

* Monsieur ABDELKARIM ES-
SABAOUNI , demeurant à : Dr
louardijene Beni Akki Ijrmaoues

Driouch Berkane , Titulaire De Son
CIN S 612083 .

Désignation Du Bien Objet De La
Gérance Libre

La Totalité D'un Fond De Commerce
Destinée A Exploitant Un
Restaurant : Sis à N° 260 RUE

L'indépendance Hay El Massira
N° 99 Berkane : Et Comprenant
Tous Les Eléments Corporels Et

Incorporels Ci- Rattachés Patente
Sous Le N° :12008394.

Immatriculation au registre de
commerce de Berkane N° : 3835

DUREE

La Présente Gérance Libre
Est Consentie Et Acceptée
Pour Une Durée De Un An
Qui Commerce Le

01/08/2025 Et Se Termine
31/07/2026 Renouvelable Par
Tacite Recondition Sauf Si
L'un Des Deux Parties

Avisé L'autre Un Moi A
L'avance En Cas De Desir De
Resiliation .

DESTINATION DU FONDS

Le Preneur Devra Destinér Le
Fond Commerce Présentement
Donne En Gerance Libre
A L'exploitation

D'un Restaurant .

Il Déclare Faire Son Affaire
Personnelle Pour L'obtention
De Toutes Autorisations Nécessaires A

L'exploitation De La Dite restaurant
De Toutes Administrations
Qu'elles Que Soient

Il Ne Pourra De Même Modifier
Le Nom Commercial Ou
Le Mode D'exploitation Dudit
Fonds

Il Restera Responsable De
Toutes Contraventions Ou De
Toutes Infractions Qui Pourraient Etre

Constatées Pour Quelque
Cause Que Ce Soit Et Par
Quelque Autorité Que Ce Soit

Monsieur HASSANI ACHERAF :
Agissant En Sa Qualité
De Gerant De Societe ELECTRO

RACHDI YAMINA SARL A
Associe Unique : N'entend Assumer
Aucune Responsabilité
Relativement

A Cette Exploitation .

En Conséquence Le Preneur
S'oblige A Acquitter Toutes
Dettes Et Charges De Toute
Nature ; Factures

Aux Fournisseurs Impôts
Taxes Et Contributions Quelconques ;
Le Tout De Manière
Que Monsieur

HASSANI ACHERAF : Agissant
En Sa Qualité De Gerant
De ELECTRO RACHDI
YAMINA SARL

A Associe Unique : Ne Soit
Jamais Inquiété Ni Recherché
A Ce Sujet

OBSERVATIONS

Les comparants dans un but
de précision et afin d'éviter
toute fausse interprétation de
leur intention

réci-proque ; et des présentes
conventions déclarent que le
présent contrat est un contrat
de simple concession

de gestion du fond de commerce
sus désigné et qu'il ne
constitue

-ni ne cession désigné du
fond de commerce dont il
s'agit

-ni un bail de sous location
de matériel ou de locaux ; les
preneurs ne pouvant à aucun
moment prétendre au

bénéfice des lois sur la propriété
commerciale ni à celui
des lois réglant les baux des
locaux commerciaux

ni en fin un contrat de louage
De service

RESILIATION

A Défaut Par Monsieur
D'exécuter Une Seule Des
Obligations Qui Lui Incombe ;
En Vertu Des

Stipulations Qui Précède ; Le
Présent Contrat Sera Résilié
De Plein Droit Si Bon Semble
A Monsieur :

HASSANI ACHERAF : Agissant
En Sa Qualité De Gerant
De ELECTRO RACHDI
YAMINA SARL

A Associe Unique , sans que
ce dernier ait à remplir aucune
formalité judiciaire ; quinze jours
après simple

sommation faite au gérant et
demeurée sans effets

Les présentes seront également
résiliées de plein droit et sans
formalité aucune si bon semble
A Monsieur

HASSANI ACHERAF : Agissant
En Sa Qualité De Gerant De
ELECTRO RACHDI YAMINA
SARL

A Associe Unique , En Cas De
Non Paiement De L'une Des
Charges Incombant A La Gérance ;
Et Ce

Après Une Simple Sommation
De Payer Restée Sans Effets

En Fin Le Présent Contrat Sera
Résilié De Plein Droit Et Sans
Formalités Préalables ; En Cas
De Faillite

Ou Liquidation Judiciaire Du
Gérant

Il Est De Même Que Les
Présentes Seront Egalement
Résiliées Au Cas Ou Monsieur
Serait Dans

L'impossibilité D'exercer Son
Commerce Pour Cause De
Maladie Ou L'absence De Longue
Durée Ou De

Décès Auquel Cas ; La Totalité
Du Fonds ; Matériel Et Marchandises

Dans L'un Quelconque Des
Cas De Résiliation ; Monsieur
HASSANI ACHERAF : Agissant
En Sa

Qualité De Gerant De ELECTRO
RACHDI YAMINA SARL A
Associe Unique , Rentrera

Immédiatement En Possession
Du Fonds De Commerce Lui
Appartenant .

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

« SONADRILL »

Société à responsabilité limitée d'associé unique
Au capital de 100.000,00 DH.
Siège social : CHEZ STE PREVITE OFFICE NR 9 2EME ETAGE IMMEUBLE MALAK AVENUE KADI AYAD Q, I AGADIR

CONSTITUTION

1°) Aux termes d'un acte SSP il a été établi à Agadir en date du 10/07/2025, les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont :

* DENOMINATION : « SONADRILL »

* FORME JURIDIQUE : S.A.R.L d'associé unique

* SIEGE SOCIAL: CHEZ STE PREVITE OFFICE NR 9 2EME ETAGE IMMEUBLE MALAK AVENUE KADI AYAD Q, I AGADIR

OBJET : la société a pour objet :

- FORAGE DES PUITES
- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS

* CAPITAL SOCIAL : Fixé à 100 000.00DH divisé en 1000 parts de 100,00 DH réparties entre les mains de l'associé unique Mr. YOUSSEF GHRAR.

* GERANCE : La société est gérée par la signature unique de Mr. YOUSSEF GHRAR pour une durée illimitée.

* ANNEE SOCIALE :

Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

2°) Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Agadir sous le numéro 150350 et le registre du commerce N°65001 le 05/08/2025

STÉ MAROC CLE SYNDIC SARL AU.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/07/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION: Sté MAROC CLE SYNDIC SARL AU.

OBJET :

- SYNDIC D'IMMEUBLES.

SIÈGE : BOULEVARD MOULAY HASSAN 1 ER , IMMEUBLE SIBAM BLOC A, 3EME ETAGE N°10, MARRAKECH.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS

GERANT : Monsieur, YOUSSEF ID M'HAND est désigné gérant associé unique de la société pour une durée indéterminée.

DUREE : est fixée à 99 ans

< AHOUARI.AHROUCH. AL ABBASSI > CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP il a été établi A- MARRAKECH en date du 29/05/2025, les statuts d'une société responsabilité limitée dont les caractéristiques sont.

* DENOMINATION: < AHOUARI.AHROUCH.AL ABBASSI >

* FORME JURIDIQUE: S.A.R.L. AU

* SIEGE SOCIAL: MAG 1, DR EL HAJ LARBI SOUIHLA, SAADA, MARRAKECH.

+ OBJET : la société a pour objet – TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE)- NEGOCIANT - :- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMIDIAIRE EFFECTUANT) .

* CAPITAL SOCIAL Fixé à 100 000.00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS.

* GERANCE Est nommée gérant Mr EL ABBASSI NOUR EDDINE.

2°) Le dépôt légal été effectué au greffe du Tribunal de commerce de MARRAKECH, sous numéro: 179904 et le registre du commerce N°168153 le 17/06/2025.

STE * SIPRIM * SARL

Aux Termes du procès-verbal du 14 Juillet 2025 Les associés de la Sté SIPRIM Sarl au capital de 100.000,00 Dhs ,sise à N° 6 Hors Bab Aglou Tiznit ont décidé ce que suit :

- Dissolution anticipée de la société et nomination de Mr IDELGARH Boujemaa en qualité de liquidateur de la Sté .
- Désignation le siège de la Sté lieu de liquidation .

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1 er Instance de Tiznit le 29/07/2025 sous le N° 280.

Pour Extrait et Mention .

SOCIÉTÉ NFH FRUTAS SARL À AU

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE :

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 08 juillet 2025 à Agadir, il a

été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les

caractéristiques suivantes :

- Dénomination : NFH FRUTAS
- Siège social : BLOC A NR 05 ANZA AGADIR
- Objet : IMPORT EXPORT DES FRUITS ET LEGUMES
- Capital Social : 100.000,00 DHS divisé en 1 000 parts sociales
- Mme HMISSA Fatima-Zahra détient 1 000 Parts sociales

Nomination de la gérante:

La société NFH FRUTAS Sarl à AU, sera gérée et engagée par la signature unique

de la gérante Mme HMISSA Fatima-Zahra, titulaire de la CIN n° J509551, pour

une durée indéterminée.

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir en

date du 06 août 2025 sous le numéro 150404, la société est immatriculée

au registre de commerce sous le n° 65037.

Pour Extrait et mention

SOCIÉTÉ BOSA CONSTRUCTION SARL

II/ Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 mars 2025 à Agadir, les membres composant le bureau de la société ont décidé:

*** La cession des parts sociales;

L'assemblée générale approuve que :

Mme BOUBAKRY Khadija, propriétaire de Cinq Cent Parts (500) parts sociales; soussignée d'une part, cède et transporte par ces présentes, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit en pareille matière, à Mr BOUBAKRY Said, cessionnaire, qui accepte les Cinq Cent Parts (500) parts sociales du capital social de la société;

De ce fait les (1000) parts sociales se trouvent détenues par Madame SABIR Aicha et Monsieur BOUBAKRY Said de manière à ce que ces derniers deviennent les propriétaires

des (1000) parts sociales du capital social de la société BOSA CONSTRUCTION

« Sarl ».

*** La répartition du capital social :

Suite à la cession des parts sociales de la société, la totalité des parts sociales

(1000 Parts) sont réparties entre les associés comme suit :

Mme SABIR Aicha (500 parts) Et Mr BOUBAKRY Said (500 parts) ; Soit au total (Mille Parts) : Soit 1000 parts.

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir le 06 août 2025 sous le numéro 150401.

Pour Extrait et mention

SOCIÉTÉ T-R-L SARL

II/ Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15 juillet 2025 à Agadir, les

associés de la Société T-R-L Sarl, ont décidé ce qui suit :

*** L'augmentation du capital ;

L'assemblée générale extraordinaire décide de procéder à l'augmentation du capital de la société T-R-L Sarl, actuellement fixé à cinq millions (5.000.000,00) dirhams, d'une somme de cinq millions (5.000.000,00) dirhams, pour le porter à dix millions

(10.000.000,00) dirhams par la création et l'émission de cinquante mille (50.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent (100) dirhams ; par voie

d'incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices de reports à nouveau des exercices antérieurs d'une somme de cinq millions (5.000.000,00) dirhams.

*** La réparation du capital social ;

Suite à l'augmentation du capital social de la société, la totalité des parts sociales

100.000 parts sociales sont réparties comme suit :

- Mr MAJID Mhammed 83320 parts sociales ;
- Mr MAJID Youssef... 5000

parts sociales ;

Mme ELKHALFI Hafida... 5000 parts sociales ;

Mme MAJID Siham..... 1670 parts sociales ;

Mme MAJID Amal..... 1670 parts sociales ;

Mme MAJID Imane..... 1670 parts sociales ;

Mlle MAJID Wijdane ... 1670 parts sociales.

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir, le 06

août 2025 sous le numéro 150403.

Pour Extrait et mention

« INWARE » SARL AU

Le 23 Juin 2025, La décision de l'associé unique de la société « INWARE » SARL AU, au capital de 100 000.00 dirhams, inscrite au registre du commerce de Tribunal de commerce Rabat sous le N° 163131.

Décidant :

- Approbation de cession de 500 parts sociales de Mme HAOU MALEK ZINEB à Mr GZROU RACHID.

- La transformation de la forme juridique de la société, passant de SARL AU à SARL.

- Nomination de Mr GZROU RACHID comme un gérant associé de la société « INWARE ».

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce Rabat le 28 juillet 2025, sous le N° 193772

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

SOCIÉTÉ TOFINOX SARL À AU

I/ Au terme d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juillet 2025 à Agadir, les membres du bureau de la société TOFINOX Sarl à AU, ont décidé :

*** L'augmentation du capital Social de la Société :

L'assemblée Générale décide de procéder à l'augmentation du capital de la société TOFINOX Sarl à AU, actuellement fixé à Un Million Dirhams (1.000.000,00DHS) d'une somme de Quatre Millions Dirhams (4.000.000,00 DHS)

pour le porter à Cinq Millions Dirhams (5.000.000,00DHS) par la création et l'émission de Cinquante Mille Parts Sociales (40 000 Parts) nouvelles d'une valeur

nominale de Cent Dirhams (100,00DHS) ; par voie d'incorporation au capital de la somme de 4.000.000,00 prélevée sur les bénéfices de report à nouveau des exercices antérieures.

***La répartition du capital social : Suite à l'augmentation du capital social de la société, la totalité des parts sociales (50 000 Parts) sont réparties comme suivant :

Mr SGHIRI Abdellatif (50

000Parts)

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce d'Agadir le 06 août 2025 sous le numéro 150402.

Pour Extrait et mention

SIMOTIC
COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET GESTION

**SOCIETE
D'INVESTISSEMENT ET
INTERMEDIAIRE
IMMOBILIERE (SARL-AU)**

AU CAPITAL SOCIAL DE
100.000,00 DHS

N 38 QUARTIER SEMI INDUSTRIEL TARGA JDIDA
ERRACHIDIA

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18-07-2025 au siège social de la société sise à N 38 QUARTIER SEMI INDUSTRIEL TARGA JDIDA ERRACHIDIA. L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Et nomination de Monsieur MOULOUD AAQLECH, Titulaire de la CIN N° U73111 entant

que liquidateur, Et lui a conféré les pouvoirs les

plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à N 38 QUARTIER SEMI INDUSTRIEL TARGA JDIDA ERRACHIDIA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution anticipée a été effectué au greffe du tribunal de 1^{er} instance d'Errachidia en date du 05-08-2025 sous N° 563/2025

SIMOTIC
COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET GESTION

**MERDANI TRANSPORT
(SARL-AU)**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL
DE 100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : KSAR
MERZOUGA TAOUS
RISSANI ERRACHIDIA

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16-06-2025 au siège social de la société sise à KSAR MERZOUGA TAOUS RISSANI ERRACHIDIA. L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Et nomination de Monsieur AZIZ AIT-ALI, Titulaire de la CIN N° UC132979 entant que liquidateur, Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à KSAR MERZOUGA TAOUS RISSANI ERRACHIDIA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution anticipée a été effectué au greffe du tribunal de 1^{er} instance d'Errachidia en date du 05-08-2025 sous N° 562/2025

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

SOCIETE
LEMGHARIGASTON
PRIVE SARL
-ASSOCIE UNIQUE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000-DHS

SIEGE SOCIAL AVANT LIQUIDATION : IMMEUBLE B 13 AV A HAY BIR ANZARANE TIKIOUINE

Préfecture d'Agadir Idaoutanane Wilaya d'Agadir

R.C. analytique N° 43261/AGADIR

LIQUIDATION

Suivant délibération d'une assemblée générale Extraordinaire de clôture en date du 10-07-2025 l'associé unique approuve

Le rapport de liquidateur.
 la clôture de la liquidation et la radiation registre de commerce.

Le quitus du liquidateur et décharge de son monda.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce d'agadir en date du 07/08/2025

Sous le numéro 150409.

Liquidateur: Monsieur Mustapha Elamghari

STE TRADCO MAROC
S.A.R.L

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000-DIRHAMS

Siege social :Av Abderrahman El Houdaigui Nr 6 Cité Almassira Agadir

R.C. N°49571 AGADIR

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 25-07-2025 Les associés décident ce qui suit :

La dissolution anticipée de la société.

La désignation de M SABRI LHASSAN en qualité de liquidateur et fixation du siège de Dissolution et liquidation à Av Abderrahman El Houdaigui Nr 6 Cité Almassira Agadir.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce d'agadir en date du 07/08/2025

Sous le numéro 150408.

SAFRAN DISTRANS

CONSTITUTION

Société à Responsabilité Limitée a associé unique Par acte sous seing privé en date du 21/07/2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale :
SAFRAN DISTRANS

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée a associé unique

Registre du Commerce : 168989

Objet social sommaire : DISTRIBUTION DE VIANDE

Durée de la société : 99 ans

Adresse du siège social : MAGASIN 1 LOT 315 LOTISSEMENT ROUMIA ASKEJOUR

MARRAKECH.

Montant du capital social : 100 000 DH Nombre de parts sociales : 1 000 Valeur nominale : 100 DH Montant

des apports en numéraire : 100 000 DH

Associés :

- Mr. HAMZA AARIF
adresse : LOT BERRADI 2 NO 616 ASKEJOUR MARRAKECH. Apporte 1000 parts sociales

Gérant :

Mr. HAMZA AARIF
adresse : LOT BERRADI 2 NO 616 ASKEJOUR MARRAKECH.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech sous numéro de dépôt 180689.

Pour extrait et mention

MUSTANG

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000.000,00 dirhams

Siège Social : LOT 90 Z I BEN MSIK SIDI OTHMANE - Casablanca

RC : 92845

(la « Société »)

ANNONCE L'EGALE

Dans le cadre des décisions extraordinaires des associés en date du 17/04/2025, il a été décidé ce qui suit :

- Constatation de la donation des parts de Madame Anne Marie JAUBERTHOU et de Monsieur Richard Pierre ROUAN à Monsieur Siegfried ROUAN,

- Nouvelle répartition du capital,

- Constatation de la démission de Monsieur Richard Pierre ROUAN de ses fonctions de co-gérant,

- Mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 05/06/2025 sous le numéro 975290.

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

SOCIETE « SUD CUISINE » SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

SIEGE SOCIAL : N° 15 BIS AV. MOULAY ESMAIL HAY NAHDA AGADIR.

CAPITAL SOCIAL : 100 000.00 DHS

RC : 38509 IF : 26180484 ICE : 002148540000076

Modification

SUIVANT L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29/04/2025, LA STE « SUD CUISINE » SARL DECIDE CE QUI

SUIT :

□ Mise à jour des statuts de la société SUD CUISINE suite à la cession des parts sociales de 100 parts

sociales faites par Mr. BRAHIM AOUAM en faveur de Mr. ABDELAZIZ AJAAROUJ et cession de 100

parts sociales faites par Mr. SAMIR CHIKY en faveur de Mr. ABDELAZIZ AJAAROUJ suivant l'assemblée

générale extraordinaire, du 29/04/2025 d'où les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés.

□ Augmentation du capital social par incorporation de bénéfice de 300.000.00 DH, afin de le porter à la somme de 400.000.00 DH, par la création de 3000 parts sociales nouvelles de 100 DH pour chacune Souscrites par les associés de 1000 parts anciennes pour le porter à 4 000 parts sociales nouvelles.

□ Acceptation de Mr. ABDELAZIZ AJAAROUJ titulaire de CIN N° J437665 et demeurant au N° 108 RES FIDIA 2 CITE EL WAFA AGADIR comme nouveau

ASSOCIE de la société.

□ Répartition du capital social se trouve ainsi modifié :

□ Mr. BRAHIM AOUAM1600 parts sociales.....160 000,00 DH

□ Mr. SAMIR CHIKY1600 parts sociales.....160 000,00 DH

□ Mr. ABDELAZIZ AJAAROUJ.....800 parts sociales.....80 000,00 DH

Soit Au Total QUATRE MILLE Parts Sociales 4000 parts sociales 400.000,00 DH

□ Transfert de siège social de N° 15 BIS AV. MOULAY ESMAIL HAY NAHDA AGADIR à MAGASIN N° 4 RESIDENCE KHMISA ANGLE AVENUE PRESIDENT BEKAY RUE MOUSSA BNOU NOUSSAIR QUARTIER INDUSTRIEL AGADIR.

□ Mettre à jour les statuts de ladite société SUD CUISINE SARL suite à ces modifications.

LE DEPOT LEGAL N° 149179 A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGADIR EN DATE DU 24 JUILLET 2025 AU REGISTRE DE COMMERCE N° 38509.

SIMOTIC
COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET GESTION

SNIGOLAR (SARL-AU)

CONSTITUTION

ASOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL SOCIAL DE 1.000.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : KSAR AIT MESSAOUD C.R M'DAGHRA

ERRACHIDIA

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 12-06-2025 au siège social à KSAR AIT MESSAOUD C.R M'DAGHRA ERRACHIDIA. Il été décidé ce qui suit :

Cession de parts sociales Mr KHALFI L'HOU, titulaire de la CIN N° U91513 de céder toutes ses parts sociales 1.000.000,00 Dhs (10000 parts à 100 Dhs chacune) à Mme HAFFOU HRA, Titulaire de CIN N° U114968.

Mr KHALFI L'HOU, titulaire de la CIN N° U91513 à démissionner de ses fonctions de gérant, avec quitus entier et définitif de sa gestion.

Mme HAFFOU HRA, Titulaire de la CIN N° U114968. Et nommé nouveau gérant de la société

-La mise a jours des articles de statuts objet de modifications.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance d'Errachidia le 05/08/2025

Sous N° 564/2025

SIMOTIC
COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET GESTION

ABRAR RENOV (SARL)
CONSTITUTION DE SOCIETE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : NR 12 AV MOULAY ABDELLAH

JORF ERRACHIDIA

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23-07-2025 au siège social de la société sise à NR 12 AV MOULAY ABDELLAH JORF ERRACHIDIA. Les associés ont décidés la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Et nomination de Et nomination de Mr BELKHIRI ABDELBASSET, entant que liquidateur, Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser actif,

acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à NR 12 AV MOULAY ABDELLAH JORF ERRACHIDIA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les

actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

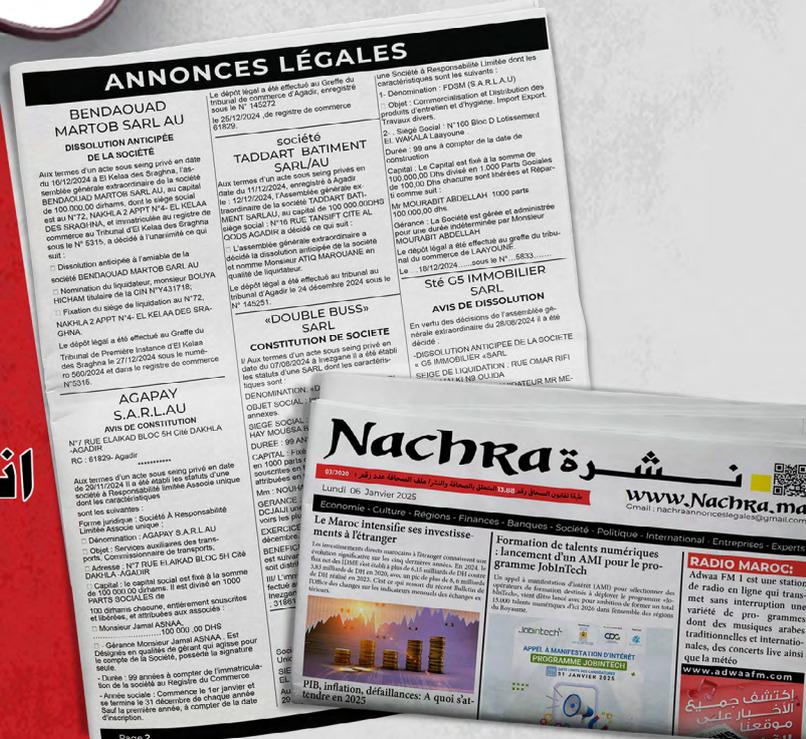
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution anticipée a été effectué au greffe du tribunal de 1 ère instance d'Errachidia en date du 06/08/2025 sous N° 565/2025



Publiez Vos ANNONCES LÉGALES

et recevez votre

Journal



**انشرُوا إعلاناتكم القانونية
وتوصلوا بجريدتكم**

nachraannonceslegales@gmail.com

annonceslegalesnachra



➤ Pour plus d'Information
Contactez nous :

06 79 77 77 42
05 28 23 32 10